

UA231P - Mémoire personnel de recherche

Présentation

Programme

Contenu

Tout au long de l'année les étudiants sont conduits à réaliser un travail personnel accompagné par un directeur de mémoire : le travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 120 pages.

L'évaluation porte sur les capacités à conduire une recherche en travail social et à en restituer les principaux résultats à l'écrit et à l'oral.

Le mémoire

Il se prépare en lien avec les enseignements et dans le cadre d'un accompagnement individualisé par un directeur de mémoire. Le travail est évalué par un jury composé du directeur de mémoire et d'un enseignant-chercheur du Cnam ou d'un spécialiste (chercheur ou praticien) d'une autre institution.

La soutenance

La soutenance orale du mémoire est publique. La présentation de l'étudiant dure au maximum 20 minutes et doit être claire, formulée d'une manière convaincante. A titre indicatif, la soutenance comporte les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats sur le sujet
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions
- Présentation des résultats ou des conclusions
- Mise en évidence de l'apport personnel
- Evocation des perspectives intellectuelles qui s'ouvrent.

La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux.

✿ Valide le 20-05-2019

Code : UA231P

30 crédits

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité /

Anne-emmanuelle SALMON
